



Financé par :



Observatoire régional
de la prévention et de la
gestion des déchets et
de l'économie circulaire
– *Observation des Déchets
issus de Chantiers du
Bâtiment et des Travaux
Publics*

Synthèse de l'Observation 2019

Version du 8 décembre 2021

Table des matières

PREAMBULE	3
BILAN DES REPONSES AUX ENQUETES 2019	3
BILAN DE LA PRODUCTION DES DECHETS DU BTP SUR LE TERRITOIRE DE LA REGION GRAND EST EN 2019.....	3
BILAN DU TRAITEMENT DES DECHETS DU BTP SUR LE TERRITOIRE DE LA REGION GRAND EST EN 2019	7
Cartographie des installations de traitement	7
Bilan du traitement des déchets inertes.....	9
Bilan du traitement des Déchets non inertes Non Dangereux (DND).....	9
Synoptique des déchets inertes et non dangereux (non inertes) du BTP produits et/ou traités sur le territoire de la Région Grand Est en 2019	10

Préambule

L'**observation des déchets du BTP** relève de l'**échelle régionale** depuis le transfert de la compétence de planification des déchets des Départements à la Région. En 2017, la Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC) Grand Est a réalisé une étude sur les données de l'année 2016, sur la **production et la gestion des déchets du BTP** pour le territoire du Grand Est. Les résultats de l'étude CERC ont alimenté l'état des lieux du PRPGD. Parallèlement aux travaux d'élaboration du Plan et de son approbation en octobre 2019, la Région Grand Est a souhaité **mettre en place un observatoire régional des déchets**. Ainsi, le suivi de la production et de la gestion des déchets fait l'objet d'un marché à plusieurs lots dont un sur les déchets du BTP.

Ce document synthétise le travail d'observation des déchets du BTP réalisé pour l'année 2019. Cette observation est réalisée sur la base d'enquêtes auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics, ainsi que d'enquêtes auprès des installations de gestion de déchets du BTP.

Les entreprises de travaux et les installations de gestion de déchets qui ont participé aux enquêtes sont ainsi vivement remerciées pour la fourniture de leurs données permettant cette observation, qui a vocation à s'inscrire dans la durée.

Bilan des réponses aux enquêtes 2019

Le tableau ci-après synthétise le taux de réponses aux enquêtes, par type de structure enquêtée en 2019 :

Tableau 1 : Nombre de structures ayant répondu aux enquêtes

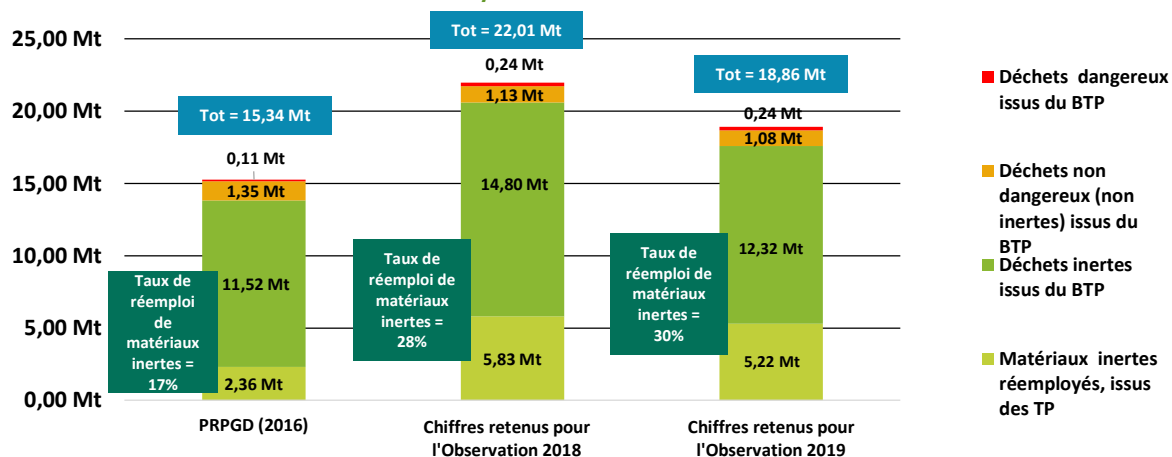
Type de structure enquêtée	Nombre de structures ciblées	Nombre de réponses obtenues	Taux de réponse
Installations	385	235	61%
Entreprises de TP	91	74	81%
Entreprises de Bâtiment	94	61	65%
Entreprises de démolition de bâtiments	50	10	20%

Les entreprises de Bâtiment et de TP enquêtées ont été choisies de façon à garder la même répartition en termes de codes d'activités (codes APE) et de répartition géographique, que la population mère.

Bilan de la production des déchets du BTP sur le territoire de la Région Grand Est en 2019

La figure et le tableau ci-après synthétisent les tonnages de matériaux et déchets produits sur des chantiers du BTP de la Région Grand Est, retenus dans le cadre du PRPGD (année de référence 2016), et dans le cadre des Observations 2018 et 2019.

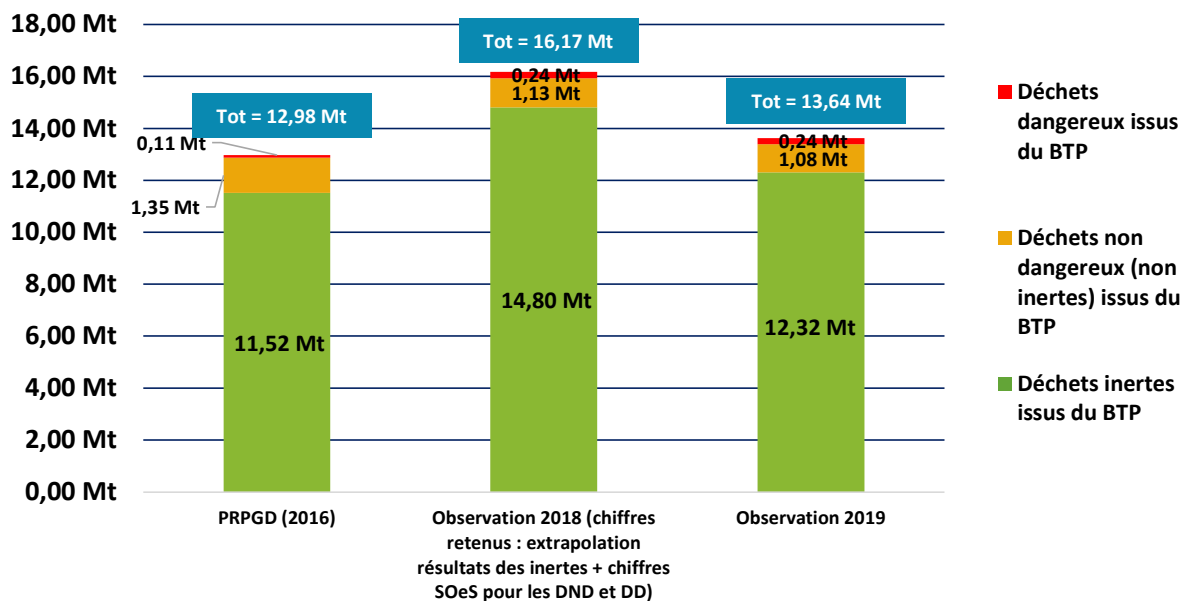
Figure 1 : Tonnage de matériaux et déchets produits sur des chantiers du BTP de la Région Grand Est, estimés en 2016, et retenus pour les Observations 2018 et 2019



Pour rappel, le PRPGD faisait l’hypothèse d’un taux constant maintenu pour le réemploi. En 2016, ce taux était de 17 %. Il est estimé que le taux de réemploi 2019 des matériaux inertes issus des TP, est de 33%. Il est de 30% au global BTP. L’objectif visé par le PRPGD est donc atteint, et même dépassé.

La figure ci-après met en avant spécifiquement les tonnages de déchets estimés (hors réemploi).

Figure 2 : Tonnage de déchets produits sur des chantiers du BTP de la Région Grand Est, estimés en 2016, et retenus pour les Observations 2018 et 2019



Dans le cadre du PRPGD, en ce qui concerne la prévention des matériaux et déchets inertes du BTP, l’objectif fixé est une baisse de la production de -0,8 %/an. Cela se traduit par les tonnages ciblés récapitulés dans le tableau ci-après à horizons 2025 et 2031 :

Tableau 2 : Objectifs de réduction des matériaux et déchets inertes du BTP fixés dans le PRPGD

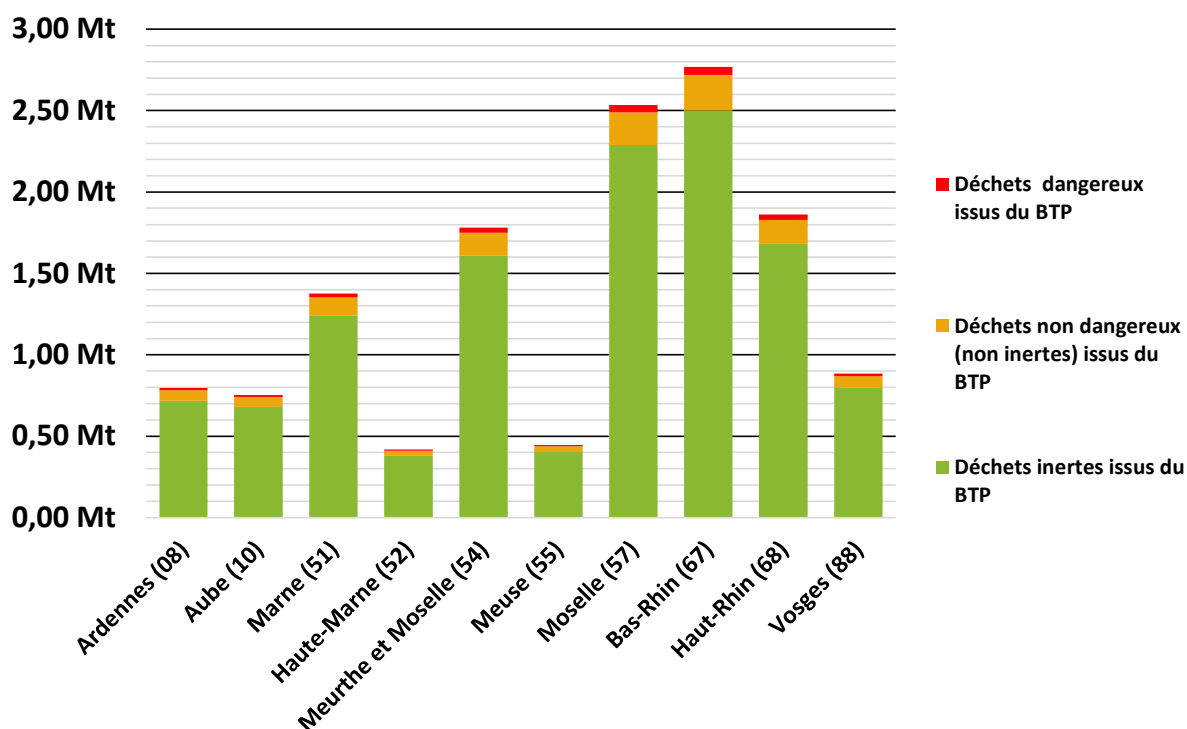
Année de référence	2016	2025	2031
Travaux publics	9,6 Mt non réemployés + 2,36 Mt réemployés	11,13 Mt	10,60 Mt
Bâtiment	1,92 Mt	1,79 Mt	1,70 Mt
Total BTP	13,88 Mt	12,91 Mt (→ -7%)	12,30 Mt (→ -11%)

En 2018 et 2019, cette baisse de 0,8%/an du tonnage produit correspond à un tonnage de matériaux et déchets inertes produits respectivement de 13,66 et 13,55 Mt.

Le tonnage de matériaux et déchets inertes du BTP produit est plus élevé que ce qui est visé par le PRPGD mais les méthodologies de calcul des matériaux réemployés et déchets inertes produits diffèrent dans le cadre des Observatoires des déchets du BTP 2018 et 2019 par rapport à la méthodologie appliquée en 2016 (chiffres PRPGD). Il ne peut donc pas être conclu que les objectifs du PRPGD ne sont pas atteints.

La figure et le tableau ci-après présentent la répartition des tonnages de déchets inertes, de déchets non dangereux et de déchets dangereux, produits sur chaque département de la région Grand Est en 2019. Cette estimation est faite en utilisant une clé de répartition correspondant à la répartition de la population.

Figure 3 : Répartition des tonnages de déchets inertes, non dangereux (non inertes) et dangereux produits par les entreprises de BTP en 2019 sur le territoire de la Région Grand Est, par département



Les répartitions estimées entre les différentes typologies de déchets inertes, non dangereux, et dangereux, issus du BTP, sont présentées sur les figures ci-après, en comparant : celles estimées par le SOeS en 2014 (échelle nationale), celles estimées en 2016 dans le cadre du PRPGD, et celles estimées en extrapolant les données d’Observation 2019.

N.B. : les estimations de répartition estimées dans le cadre de l’Observation 2019 sont néanmoins à considérer avec beaucoup de réserve car elles sont basées sur l’extrapolation des données obtenues pour les entreprises ayant indiqué une répartition (une vingtaine d’entreprises seulement).

Figure 4 : Répartition entre les différentes typologies de déchets inertes estimées produites, à l'échelle nationale en 2014 (source SOeS), à l'échelle régionale en 2016 (source PRPGD) et d'après l'extrapolation des données 2019 (Observatoire 2019)

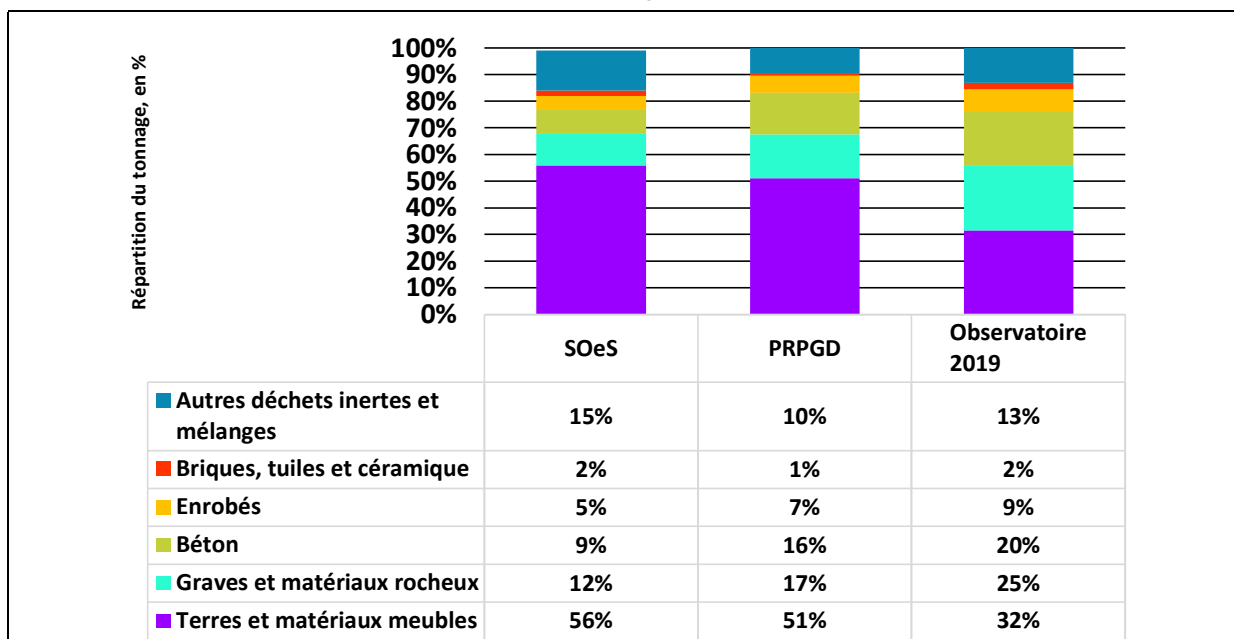


Figure 5 : Répartition entre les différentes typologies de déchets non dangereux estimées produites, à l'échelle nationale en 2014 (source SOeS), à l'échelle régionale en 2016 (source PRPGD) et d'après l'extrapolation des données 2019 (Observatoire 2019)

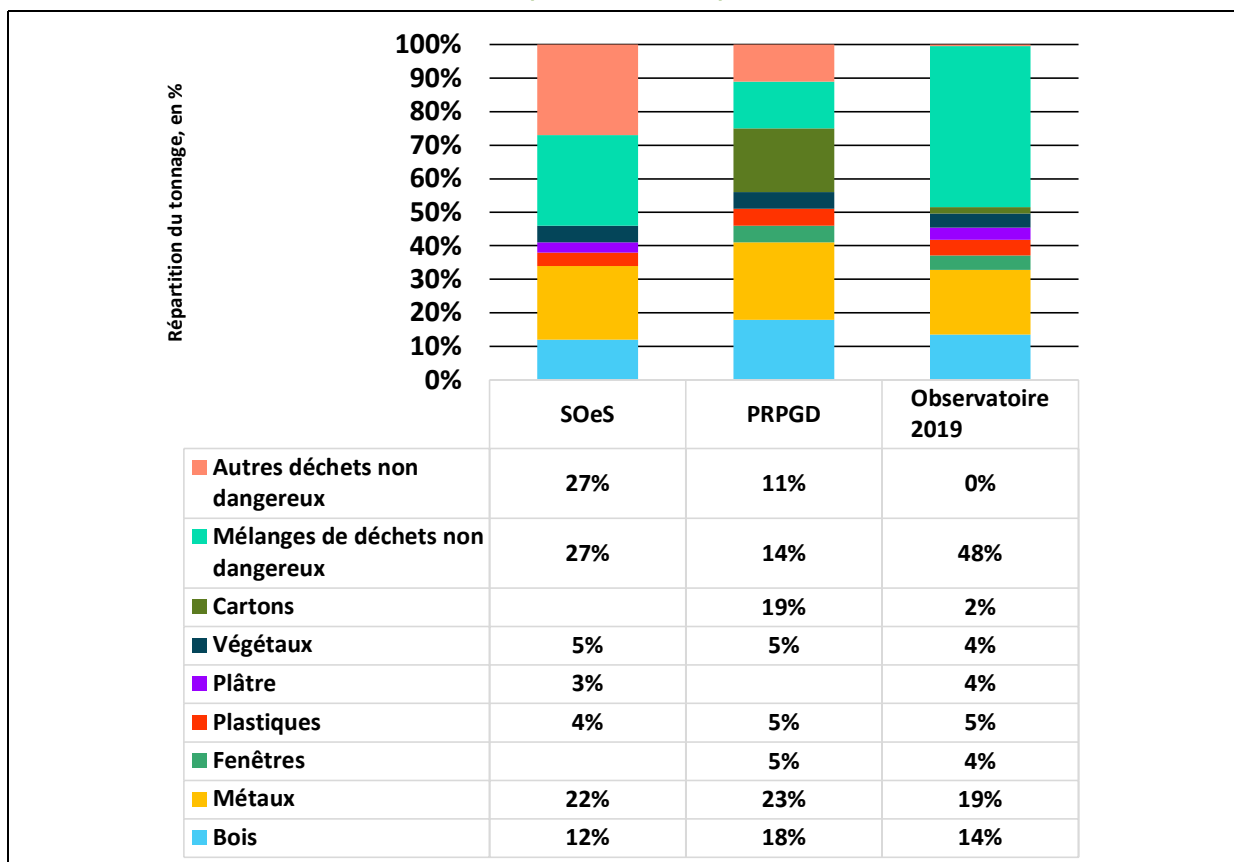
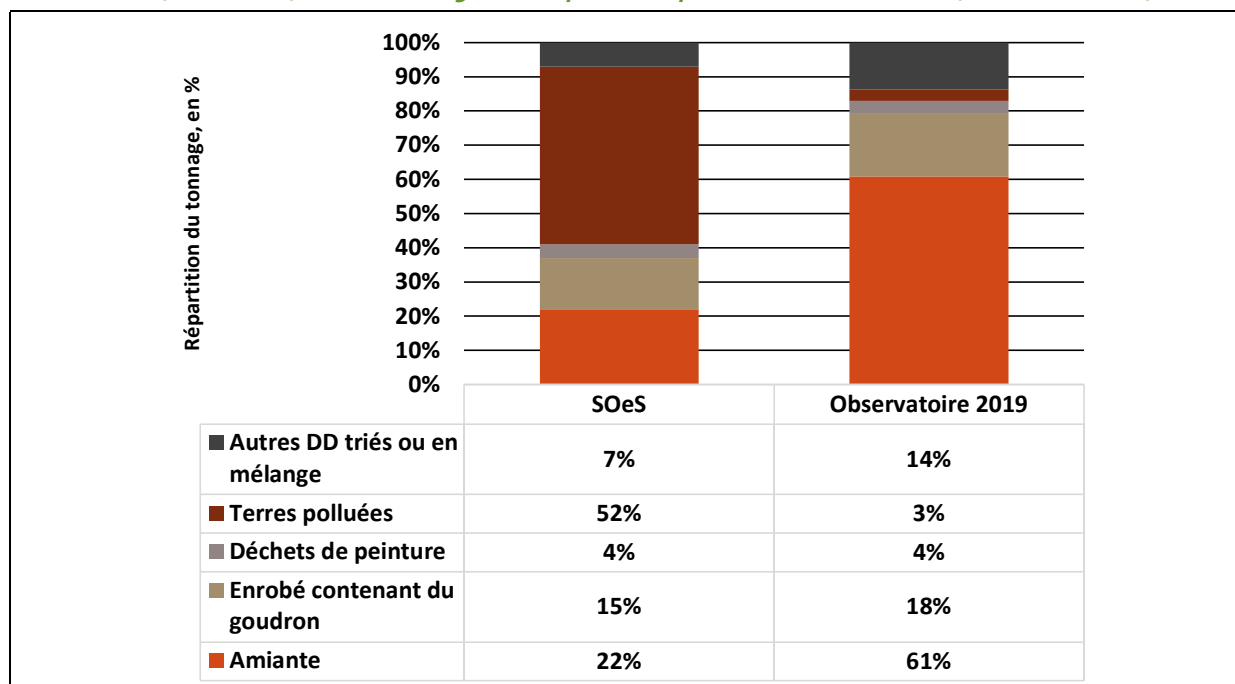


Figure 6 : Répartition entre les différentes typologies de déchets dangereux estimées produites, à l'échelle nationale en 2014 (source SOeS) et à l'échelle régionale d'après l'extrapolation des données 2019 (Observatoire 2019)



Bilan du traitement des déchets du BTP sur le territoire de la Région Grand Est en 2019

Cartographie des installations de traitement

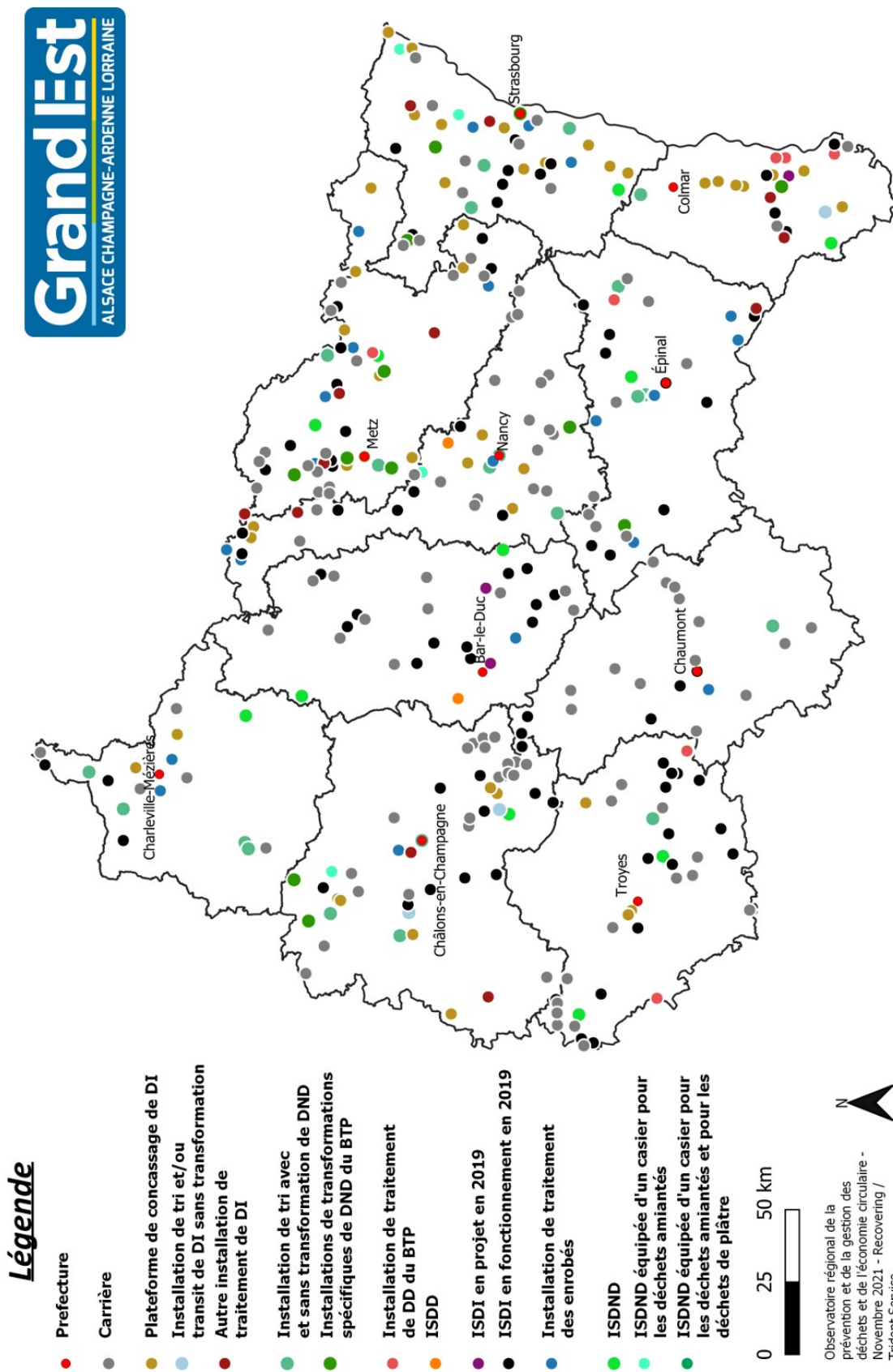
Au total, 407 installations ont été identifiées comme ayant a priori une activité de gestion de déchets du BTP en Région Grand Est en 2019 :

- 53 plateformes de regroupement ou de tri accueillant en particulier des déchets du BTP ;
- 50 centrales d'enrobage ;
- 99 installations de concassage/broyage de déchets inertes du BTP (installations de recyclage) ;
- 18 installations de tri et/ou transit de déchets inertes, sans transformation ;
- 133 carrières autorisées à utiliser des déchets inertes du BTP dans le cadre de leur réaménagement ;
- 98 Installations de Stockage de déchets Inertes.

N.B. : une même installation peut avoir plusieurs activités et être donc comptabilisée dans plusieurs typologies d'installations.

La carte ci-après présente les installations de gestion de déchets du BTP, selon cette classification.

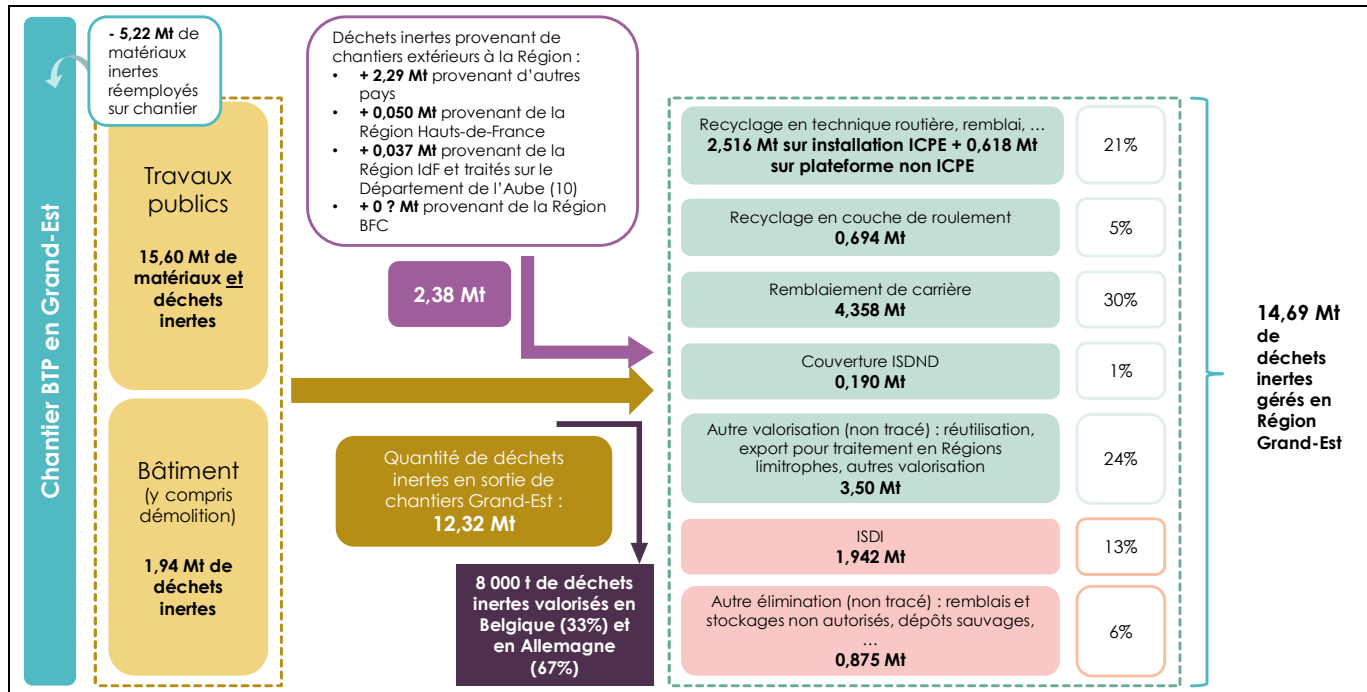
Figure 7 : Carte des installations ayant une activité de gestion des déchets du BTP identifiées dans le cadre de l'Observatoire 2019 des déchets du BTP de la Région Grand Est



Bilan du traitement des déchets inertes

La figure ci-après synthétise la production et la gestion des déchets inertes du BTP sur le territoire de la Région Grand Est en 2019.

Figure 8 : Schéma récapitulatif des quantités de déchets inertes produites, importées et traitées sur le territoire de la Région Grand-Est en 2019, après ventilation des tonnages « autres destinations »



Avec cette hypothèse, le taux de valorisation matière des déchets inertes du BTP est estimé à 81%.

Le taux de valorisation qui avait été estimé en 2018 était de 77,5%.

Pour rappel, le PRPGD fixe un objectif de valorisation matière de 79% du tonnage de déchets inertes du BTP en 2025, et de 80% en 2031. En 2016, ce taux était estimé à 78% dans le PRPGD.

Bilan du traitement des Déchets non inertes Non Dangereux (DND)

Le tableau ci-après présente les hypothèses de taux de traitement des différentes typologies de déchets non dangereux générés sur le territoire de la Région Grand Est en 2019.

Tableau 3 : Quantités de déchets non dangereux produits, valorisés et éliminés estimés en Région Grand Est en 2019, par typologie

ature des déchets non inertes non dangereux	Grand Est - Tonnages retenus Observatoire 2019	Valorisation	Elimination	Méthode d'estimation de la valorisation
Métaux ferreux et non ferreux triés et en mélange	260 000 t	247 000 t	13 000 t	Hypothèse 95%
Bois brut ou traité avec des substances non dangereuses	192 000 t	107 600 t	84 400 t	Chiffres exutoires finaux et Hyp 31% de ce qui est valorisé provient du BTP
Déchets végétaux	52 000 t	52 000 t	0 t	Hypothèse 100%
Matières plastiques	50 000 t	6 800 t	43 200 t	Chiffres exutoires finaux PVC + 10% reste des

ature des déchets non inertes non dangereux	Grand Est - Tonnages retenus Observatoire 2019	Valorisation	Elimination	Méthode d'estimation de la valorisation
				plastiques
Plâtre	52 000 t	29 300 t	22 700 t	Chiffres exutoires finaux
Laines minérales, isolants PSE, isolants PU	24 000 t	0 t	24 000 t	Hypothèse 0%
Cartons triés	21 700 t	21 700 t	0 t	Hypothèse 100% (cartons triés à la source --> recyclés)
Autres types de déchets non inertes non dangereux, triés ou en mélange	432 400 t	43 200 t	389 200 t	Hypothèse 10% des flux hors cartons triés à la source, valorisés
Total des déchets non inertes non dangereux	1 084 100 t	507 600 t	576 500 t	
		47%	53%	

Le taux de valorisation (matière et énergétique) de déchets non dangereux (non inertes) du BTP produits sur le territoire de la Région Grand Est en 2019 est estimé à 47% du tonnage. Pour rappel, en 2018, ce taux était estimé à 43%.

Ce taux est supérieur aux taux généralement calculés pour les **déchets non dangereux** (non inertes). Il est estimé à environ 30% dans le cadre du PRPGD. **Cela peut s'expliquer notamment par la performance de la filière de recyclage de déchets métalliques certes, mais surtout par les performances des filières de valorisation des déchets de bois et de plâtre qui sont très bien structurées sur le territoire de Grand Est.**

Synoptique des déchets inertes et non dangereux (non inertes) du BTP produits et/ou traités sur le territoire de la Région Grand Est en 2019

Le schéma ci-après synthétise les quantités de déchets inertes et non dangereux (non inertes) produits, importés et exportés de la Région Grand Est, ainsi que les circuits de collecte et de traitement des déchets, pour l'année 2019.

Le tonnage total de déchets inertes et non dangereux non inertes, produits et/ou importés et traités sur le territoire de la région Grand Est est estimé à 15,771 millions de tonnes, dont 12,387 auraient fait l'objet d'une valorisation (matière ou énergétique) et 3,384 millions de tonnes une élimination.

Le taux de valorisation (matière et énergétique) des déchets inertes et non dangereux non inertes est ainsi estimé à 78% du tonnage. Ce taux est estimé à 81% en ce qui concerne les déchets inertes seuls, et 47% en ce qui concerne les déchets non dangereux non inertes.

